

Image not found or type unknown



## Refus bancaire et acceptation d'un prêt d'un courtier

Par **sab51**, le **26/06/2013** à **07:50**

Bonjour,

Après avoir signé un compromis de vente j'ai perdu mon emploi, nous avons ensuite eu 5 refus de prêt bancaire, hors dans le compromis il est écrit " de sollicité notre banque ainsi qu'un courtier travaillant avec l'agence" celui ci à trouvé un prêt qui nous convient pas mais qui respect les clauses du compromis peut-on le refuser?

AU jour d'aujourd'hui nous nous souhaitons plus acquérir ce bien car nous allons être muté et nous voulions pas être endetté, la fin du compromis se termine demain à 18h00.

merci